



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

15/01/2026

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 262 du 15 janvier 2026**



Lors du rassemblement du 13 janvier au tribunal de Paris, était jugé Alex pour son soutien à la lutte de libération nationale de la Palestine, Tymothée Esprit, secrétaire général de la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT qui fut lui même l'objet de la répression se traduisant par son licenciement, a souligné le rôle que devait jouer la classe ouvrière dans ce combat. Il a insisté sur la nécessaire conjonction du combat de classe pour les revendications, le changement de société et le combat internationaliste.

Sommaire :

Luttes

- FNIC-CGT Appel à un rassemblement à 10h30 le 21 janvier à Bercy
- Association de sauvegarde de l'enfance dans le Tarn et Garonne
- Hôpital d'Oléron : La CGT lance un cri d'alarme
- Pas touche au premier mai journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs
- Domo St Fons et Valence placé en redressement judiciaire : 540 emplois menacés !
- NAO A. Raymond (Isère) : les salariés refusent la signature
- Culture : Braquage du FONPEPS
- Arc France en redressement judiciaire
- Caen : Renault-Truck : on travaille, ils encaissent

Économie

- Fermeture d'un centre d'accueil pour les SDF à Montauban
- Annulation PSE Auchan
- L'équipementier automobile Dumarey Powerglide ferme son site strasbourgeois
- SOMED : liquidation judiciaire
- Industrie pharmaceutique - la logique du profit contre l'intérêt général
- Fermeture de DUMAREY tout était écrit d'avance
- Austérité pour les travailleurs et dividendes en hausse

Solidarité internationaliste

- Stop Arming Israël semaine nationale d'action du 2 au 8 février 2026
- Solidarité avec le Kerala (Inde)
- Stellantis va licencier plus de 700 personnes dans l'une de ses usines européennes

Luttes

FNIC-CGT Appel à un rassemblement à 10h30 le 21 janvier à Bercy

- Pour les salaires
- Pour l'emploi
- Contre la précarité
- Pour la dignité



Association de sauvegarde de l'enfance dans le Tarn et Garonne

Les budgets d'austérité du gouvernement Macron, qui affaiblissent la santé et l'action sociale depuis plusieurs années, les restrictions budgétaires décidées autoritairement par l'Etat en direction des collectivités locales. L'association la sauvegarde de l'enfance dans le département du Tarn-et-Garonne avec ses 1.700 enfants pris en charge par 270 salariés est en grande difficulté financière. Cette association, principalement financée par les collectivités locales, se trouve dans une grande difficulté avec un déficit important. L'ouverture d'une procédure en redressement judiciaire s'est déroulée le mardi 6 janvier. Les salariés(es) concernés restent engagés au quotidien dans chaque service et établissement afin d'assurer au mieux leur mission de service public, malgré ce contexte anxiogène est fortement dégradé.

Les salariés(es) et les enfants ne sont pas responsables de ces choix d'austérité ni de la gestion calamiteuse de l'association et de ses finances. Ils font entendre leur voix, pour sauvegarder leur association, leur métier, leur salaire et un accompagnement qualitatif que pour les publics auprès desquels ils travaillent. Le syndicat CGT de la sauvegarde de l'enfance Haute-Occitanie a appelé l'ensemble des salariés(es) de la région à se mettre en grève et se mobiliser devant le tribunal de grande instance de Montauban.

Hôpital d'Oléron : La CGT lance un cri d'alarme

La CGT a publié par un faire-part le décès de l'hôpital d'Oléron. Ce faisant le syndicat entend alerter les salariés et la population sur les dangers de la fermeture de l'hôpital. Il appelle à un rassemblement le 20 janvier à 17h30 devant l'établissement de santé.

" Ici repose un hôpital de proximité. Il soignait, il accueillait il rassurait. On l'a laissé se vider ". La CGT du centre hospitalier d'Oléron a décidé d'interpeller le territoire, en invitant la population à se réunir pour commémorer les " obsèques " de l'établissement de santé.

Sur les réseaux sociaux, le syndicat a largement diffusé un message conçu sous la forme d'un faire-part de décès. " L'hôpital d'Oléron est en train de mourir ", indique la CGT, selon laquelle la structure a été emportée " non par la maladie, mais par le manque de moyens, de lits, de respect ". Cette réalité impacte les travailleurs et la population est le résultat d'une politique menée depuis des décennies et détruit notre système de protection sociale. A quand une riposte tous ensemble, seule façon de mettre en échec cette politique capitaliste.

Pas touche au premier mai journée internationale de lutte pour les droits des travailleuses et travailleurs

Rappelons tout d'abord que le premier mai n'est pas la "fête du travail". C'est pourtant sous cette forme, banalisant une conception de la collaboration de classe qu'elle est présentée. Non, le premier mai c'est une journée de lutte du prolétariat, instaurée par l'Internationale en 1889. Depuis chaque année dans le monde, le premier mai est une journée de lutte et de manifestations concernant les revendications et la solidarité internationaliste. A ce rêve de la bourgeoisie, Pétain et les collaborateurs du nazisme y ont apporté leur pierre, d'anesthésier le sens du premier mai en le baptisant de : "fête du travail".

Certains groupes parlementaires et les organisations patronales ont lancé de nouvelles offensives d'obliger les salarié·es à travailler le 1^{er} mai, seule journée fériée obligatoirement chômée, rémunérée et symbolique pour les travailleuses à l'international. C'est le sens de la proposition de loi adoptée au Sénat, " Permettre aux salariés de certains secteurs de travailler le 1^{er} mai " largement appuyée par le gouvernement de l'époque, ayant engagé la procédure accélérée, comme si l'urgence était de faire travailler les salariés le 1^{er} mai. Cette agression

contre les travailleurs appelle à la riposte qui s'impose et la meilleure façon de le faire serait bien d'appeler à l'action unie, résolue et dans la durée contre la politique de super austérité et du pouvoir au lieu de s'en remettre aux institutions comme le fait la déclaration intersyndicale!

Domo St Fons et Valence¹ placé en redressement judiciaire : 540 emplois menacés !

Polytechnyl, filiale française du groupe belge Domo spécialisée dans les produits dérivés du polyamide, a annoncé le 9 janvier, être placée en redressement judiciaire. 540 emplois sont menacés. Le Tribunal des Activités Economiques (TAE) de Lyon a ouvert cette procédure. L'entreprise Polytechnyl est présente à Saint-Fons, sur le site de Belle-Etoile, depuis 1950.

PSE : déjà 130 suppressions de postes

Cette annonce intervient après un plan de suppressions d'emplois qui, depuis l'été 2025, a permis à Polytechnyl de supprimer 130 emplois. Il reste aujourd'hui quelque 450 salariés à Saint-Fons, "*dans la vallée de la chimie*". Ils sont environ 90 salariés sur le site de Valence, dans la Drôme. Pour justifier cette casse, le groupe belge Domo Chemicals a invoqué "des conditions de marché qui se dégradent fortement" pour le secteur de la chimie, "notamment un prix du gaz 4 à 5 fois plus élevé qu'aux États-Unis".

Selon Laurent Chalumeau, secrétaire CGT du Comité social et économique (CSE) de Polytechnyl : "*Nous n'avons eu à ce jour aucune information claire et précise hormis la décision du tribunal*".

NAO A. Raymond (Isère) : les salariés refusent la signature

Les 364 salariés ont été consultés, sur les 223 réponses obtenues, 208 se sont prononcés contre la signature des NAO. En conséquence, aucun syndicat n'a signé.

Les nombreuses raisons de désaccord ont mis l'accent sur le faible montant de l'enveloppe, les montants des AG et des AI, et sur le fait qu'il n'y ait pas d'AG pour les cadres.

La CGT a porté ses positions concernant:

- le partage de la richesse créée par les salariés et les aides publiques qui ne sont pas utilisées dans le but de soutenir l'emploi mais pour développer le groupe dans les autres pays ;
- l'embauche des salariés extérieurs et des intérimaires qui aboutirait à des économies pour l'entreprise, permettant de répondre aux revendications des salariés.
- les revendications de l'équipe de nuit
- la question des entretiens individuels et de tous leurs travers, ainsi que des budgets inégaux entre les services pour les attributions des augmentations selon la « méthode direction ».
- Les réunions d'expression n'ont pas été organisées en 2025.

Culture : braquage du FONPEPS

Sans attendre la fin du débat budgétaire concernant le projet de loi de finances à propos de l'année 2026, le ministère de la Culture a fait paraître le 30 décembre 2025 un nouveau décret sur le Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS) concernant l'aide aux CDI et CDD de plus d'un mois, l'aide au plateau artistique dans les salles de petite jauge et l'aide à l'enregistrement phonographique.

Si ce décret acte une nouvelle prolongation des aides FONPEPS pour trois ans, il ratiboise le niveau de ces aides en durcissant les paramètres applicables dans le but de réaliser près de 25 millions d'euros de coupes budgétaires par rapport au budget mobilisé en 2025. C'est près de la moitié de l'aide à l'emploi qui disparaît !

La CGT Spectacle dénonce cette remise en cause des arbitrages de 2016 obtenus en faveur de la structuration des secteurs du spectacle vivant et enregistré à l'issue du conflit mené par les intermittent·es du spectacle contre la convention inique d'assurance chômage du 22 mars 2014. Cette réforme menée sans concertation véritable ni étude d'impact, va avoir des conséquences directes et massives sur l'emploi des artistes, technicien·nes et personnels administratifs, aggraver le travail dissimulé déjà présent dans de nombreuses entreprises du spectacle et menacer directement la diversité culturelle (notamment dans le Jazz et les ensembles d'intermittent·es, ...).

Dans le contexte des coupes budgétaires successives, au niveau de l'État et de nombreuses collectivités territoriales, fragilisant considérablement nos secteurs d'activités, et singulièrement le spectacle vivant, la CGT Spectacle dénonce la casse des politiques publiques organisée par la ministre de la Culture, Rachida Dati et le gouvernement.

Alors que l'examen du projet de loi de finances se poursuit devant l'Assemblée nationale, la CGT Spectacle appelle l'ensemble des travailleur·euses à se mobiliser afin d'obtenir le refinancement d'un FONPEPS à hauteur à minima de 60 millions d'euros et la modification en conséquence de ce décret.

Un rassemblement était prévu le 14 janvier à Paris.

ET POUR LE REFINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC ET SPECTACLE NON-MARCHAND DU SPECTACLE VIVANT RDV AUX BIS DE NANTES LES 21 ET 22 JANVIER 2026

ARC France en redressement judiciaire

Arc France, grand fabricant historique de produits en verre pour les arts de la table, a été placé, mercredi 7 janvier, en redressement judiciaire en raison d'une « *dégradation sévère et continue* » de son environnement de marché, faisant redouter des centaines de suppressions d'emplois. Frédéric Specque, délégué syndical central CGT chez Arc France, ne le cache pas : « *Plusieurs centaines d'emplois sont clairement en jeu, ça pourrait être de l'ordre de 500 personnes.* » ce dernier ajoute *parmi les causes des difficultés de l'entreprise : " la concurrence déloyale des Chinois notamment. On est envahis par leurs produits. Ils copient les nôtres, sans arriver à nos niveaux de qualité, mais ils sont quatre ou cinq fois moins chers ».* Pour le syndicaliste, « *tant qu'on aura cette concurrence, on pourra faire tous les plans qu'on veut, on sera toujours beaucoup trop chers* ».

Caen : Renault-Truck : on travaille, ils encaissent

Chez Renault Trucks ; appel à la grève en intersyndicale à Blainville sur Orne le mardi 13 janvier. D'autres sites étaient aussi mobilisés à Lyon, Bourg en Bresse. Les salariés ont fait entendre leur mécontentement ! Pour les négociations salariales, la direction proposait : 0,9 % d'AGS et 0,9 % d'AI une provocation ! Le 14 janvier à nouveau des débrayages : 1,2 % d'AGS et 1 % d'AI. Plus des hausses de primes de transport, plan épargne retraite...Le montant de la prime d'intéressement serait de 3.300€ net

Rappel : L'intéressement n'est pas un cadeau, c'est notre dû ! Battons nous pour nos salaires !

Économie

Fermeture d'un centre d'accueil pour les SDF à Montauban

Le préfet du Tarn-et-Garonne a pris une décision avec la fermeture d'un centre d'accueil concernant les personnes sans domicile à Montauban. Cette décision est lourde de conséquences car désormais ce centre d'accueil utilisé par une soixantaine de bénévoles ne fournira plus de repas à midi aux sans-abris. Ce centre avait mis en œuvre un accueil réel des SDF leur permettant de faire face à une vie de misère en organisant de multiples activités, sociales, culturelles ou tout simplement de loisirs. Tout cela vient d'être jeté à la poubelle par les représentants de l'Etat. Cet accueil fermé d'une manière autoritaire, prive les bénévoles d'être à l'écoute de ceux qui erraient dans la rue avec un accueil inconditionnel, dans le respect de leur anonymat, ayant pour volonté simple de créer un lien permettant d'envisager une autre vie pour ceux qui n'avaient pas grand-chose. Comment ne pas faire un lien avec cette décision qui est le résultat des choix politiques considérant que la protection des hommes et femmes de notre pays est d'abord un coût pour la société. Le rabougrissement de l'hôpital public par le manque de moyens pour prendre en charge les enfants en danger et la suppression de 6500 places d'accueil de demandeurs d'asile en 2025, sont des choix catastrophiques envers notre humanité. Ces choix politiques touchent variablement les plus vulnérables, enfants ou adultes, immigrés ou non, donnant des gages à l'extrême droite, choix qu'il faut résolument combattre.

Annulation PSE Auchan

La Cour Administrative d'Appel de Douai a confirmé l'annulation du PSE d'Auchan. Première victoire pour le respect des droits des salariés.

Dans un communiqué, la Fédération CGT Commerce et Services et la CGT Auchan : " *saluent la décision de la Cour Administrative d'Appel de Douai qui confirme l'annulation du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) du groupe Auchan Retail France. Cette décision valide définitivement les arguments portés par notre organisation syndicale depuis le début de la procédure. Cette décision est une victoire majeure pour les salariés, mais aussi un signal clair adressé à l'ensemble des grands groupes : on ne peut pas organiser des suppressions d'emplois en dissimulant une partie du groupe pour échapper à ses responsabilités sociales. Ce plan, qui prévoyait la suppression de 2 389 postes et le licenciement de 2 323 salariés (notamment chez Auchan E-Commerce, Auchan Hypermarché et Auchan Supermarché), est aujourd'hui privé de base légale. La justice vient de lui rappeler que la loi n'est pas une option. Suite à cette confirmation d'annulation, la Fédération CGT Commerce et Services exige l'arrêt immédiat de toutes les procédures de licenciement en cours liées à ce plan illégal, et la réintégration de plein droit de tous les salariés dont le contrat aurait déjà été rompu. Cette annulation du PSE intervient alors que le groupe s'apprête une nouvelle fois à sacrifier les emplois en cédant ses 293 supermarchés Auchan et près de 11400 salariés à Intermarché par le biais d'un nouveau montage juridique. La fédération exige l'intervention des pouvoirs publics pour faire cesser cette*

hémorragie sociale dans la grande distribution ainsi que le remboursement de l'intégralité des aides publiques injustement acquis à l'instar de Michelin. Elle reste mobilisée pour que l'avenir des salariés d'Auchan ne soit plus sacrifié sur l'autel de montages juridiques destinés à faciliter les licenciements boursiers."

L'équipementier automobile Dumarey Powerglide ferme son site strasbourgeois : 320 emplois supprimés

Moins d'un an après avoir supprimé 234 postes, l'équipementier automobile Dumarey Powerglide s'apprête à fermer définitivement son site strasbourgeois en 2026. Une liquidation pure et simple qui rayera de la carte 320 emplois directs et plongera dans l'incertitude des centaines de prestataires. Selon le représentant CGT : "*Ils disent qu'ils n'ont plus d'argent, qu'il y a une crise automobile, que les Chinois ont pris tous les marchés... tous les arguments sont bons*". Le syndicaliste pointe surtout des erreurs stratégiques : "*Le problème, c'est que stratégiquement, ils ont merdé, même quand la santé financière de l'entreprise était bonne*."

SoMed : liquidation judiciaire

Amiens, Poitiers, Lille, Angers, Paris... Depuis le 8 décembre, la fermeture des centres de santé du groupe privé SoMed situés dans onze villes françaises laisse des milliers de patients dans le désarroi. Ces structures sont des associations loi 1901 mais reliées à SoMed, une société commerciale, par des conventions pour la gestion de la paie, les Ressources Humaines et d'autres services supports.

Le 5 juin, SoMed a été placé en redressement judiciaire puis le 2 décembre mis en liquidation judiciaire par le tribunal des activités économiques de Nanterre, entraînant *de facto* la fermeture de tous les centres de santé. Le groupe aurait accumulé près de 1,5 million d'euros de dettes. SoMed, s'était spécialisé entre autre par la reprise de centres mutualistes en difficulté. Les difficultés de certains centres médicaux privés, dont l'objectif affiché et de faire des profits, au détriment de la sécurité sociale, c'est à dire en pompant les richesses produites par les salariés, met en lumière la situation la crise profonde dans laquelle le capitalisme plonge le système de santé et de protection sociale. Plus que jamais, la revendication d'une sécu unique gérée par les travailleurs et d'une politique de santé publique qui mette dehors le privé es d'actualité.

Industrie pharmaceutique : la logique du profit contre l'intérêt général

La FNIC-CGT publie un texte au sujet de la constitution d'un nouveau syndicat patronal dans la pharmacie. Nous le reproduisons ici.

Cinq des plus grands groupes pharmaceutiques, aujourd'hui membres du LEEM (organisation patronale de la branche «industrie pharmaceutique»), ont annoncé quitter cette structure. Parmi eux figurent notamment SANOFI, Pierre FABRE, LFB, Ipsen et Théa. Ces 5 démissionnaires entendent constituer un nouveau syndicat patronal industriel, rejoint par SERVIER. Cette nouvelle structure pèsera davantage sur les pouvoirs publics que le LEEM syndicat patronal historique au niveau de la branche industrie pharmaceutique. Concrètement, cela signifierait que les organisations syndicales représentant les salariés se retrouveront face à deux interlocuteurs patronaux. La FNIC-CGT alerte, car la création de ce nouvel outil patronal a toutes les chances de viser d'abord à peser un peu plus sur les politiques publiques de « réindustrialisation » afin de capter toujours plus de subventions et d'argent public, puis sur les dispositifs d'aide à l'innovation, car les laboratoires concernés disposent de puissants services de Recherche & Développement.

Ce nouveau cartel syndical va vouloir orienter encore plus fortement les choix publics des politiques de santé, et sécuriser des financements avec l'assurance d'argent public, et imposer ses priorités visant à renforcer par exemple la pression sur la politique du prix du médicament, jugé « trop bas » par ces acteurs. Sans faire de raccourcis, et en refusant toute instrumentalisation opportuniste de l'actualité internationale, la FNIC-CGT rappelle néanmoins un fait politique majeur : Donald Trump a, à plusieurs reprises, prétendu avoir menacé Emmanuel Macron de droits de douane et d'autres types de pressions commerciales sur le médicament afin de le contraindre à en augmenter les prix en France — selon lui pour permettre une baisse des prix aux États-Unis. Il a même relaté des échanges téléphoniques en ces termes : « Oh si, tu vas le faire ». Ces déclarations ont été contestées côté français, mais elles illustrent une réalité : La santé est un terrain d'ingérences et de rapports de force où l'intérêt général passe après les logiques de marché et financières. Face à cela, la FNIC-CGT réaffirme son exigence : la création d'un pôle public de santé, intégrant les industries et les services de santé. Ce pôle public est plus urgent que jamais dans un système capitaliste qui traite la santé comme un gisement de profits, organise la pénurie, et alimente une médecine à deux vitesses.

L'ARGENT PUBLIC DOIT SERVIR A L'ACCÈS AUX SOINS, LA SOUVERAINETÉ SANITAIRE, L'EMPLOI ET L'OUTIL INDUSTRIEL ET CERTAINEMENT PAS A LA SPÉCULATION ET AUX STRATÉGIES PATRONALES DE CONTOURNEMENT.

Fermeture de DUMAREY (Alsace)

Après BDR DE DIETRICH, CADDIE, CLESTRA, DURAVIT, STEELCASE, SUPRA... Un nouveau fleuron de l'industrie alsacienne va disparaître. DUMAREY anciennement GENERAL MOTORS (GM) est situé au port du Rhin depuis 1967 et fabrique des transmissions automatiques pour voitures. Cette entreprise qui a compté jusqu'à 3.000 salariés, a vu ses effectifs diminuer de façon considérable pour être cédée en 2012, pour un euro symbolique, à un certain Guido Dumarey. Encore récemment, en juin 2025, 234 salariés ont été licenciés.

Austérité pour les travailleurs et dividendes en hausse

Si l'austérité est la pierre angulaire de la politique du pouvoir et du patronat, les dividendes pour les actionnaires se portent plutôt bien ! Le journal Les Echos du 14 janvier rapporte à ce sujet que les groupes européens vont verser en 2026, excusez du peu, 450 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires. Il s'agit d'une augmentation de 4% par rapport à 2025.

Solidarité internationaliste

Stop Arming Israël semaine nationale d'action du 2 au 8 février 2026

Stop Arming Israel France appelle à une semaine nationale d'action contre le commerce d'armement avec Israël, en solidarité avec le peuple palestinien et avec les militants par delà les frontières qui subissent la répression pour avoir dénoncé ce commerce de mort.

Partout, rendons nous devant les bureaux et les usines des entreprises d'armement complices, mobilisons nous avec les travailleurs sur la chaîne d'approvisionnement des armes, enrayons la machine de guerre !

Alors que le monde regarde ailleurs, le génocide continue en Palestine à bas bruit. L'armée israélienne a assassiné plusieurs centaines de personnes depuis le cessez-le-feu d'octobre 2025, et dessiné les contours de nouvelles frontières à Gaza, s'octroyant le contrôle de plus de 50 % du territoire. En Cisjordanie, les attaques de colons et de soldats continuent de faire rage, tandis que des bombardements se poursuivent au Liban. Israël n'a pas cessé de déchaîner la violence de ses armes sur les vies des communautés.

Pourtant en France, 2025 nous a montré les prémices de victoires possibles contre le commerce d'armement qui alimente ces massacres : les syndicats sont de plus en plus nombreux à s'opposer au commerce de la mort, aux patrons et au gouvernement complices. Dans les ports et les aéroports, devant les usines, les mobilisations des militant·es et travailleur·ses ont permis de dénoncer, retarder et même bloquer des envois d'armes. L'entreprise Sermat a été contrainte d'interrompre ses exportations de composants vers Israël : c'est autant de matériel en moins pour les drones tueurs d'Elbit Systems.

Parce que l'armement vendu à Israël aujourd'hui servira aux massacres de demain, car les partenariats commerciaux qui enrichissent les vendeurs de mort israéliens les renforcent afin de préparer leurs prochaines offensives mortifères, plus que jamais, nous devons poursuivre et amplifier notre mobilisation.

Solidarité avec le Kerala (Inde)

Le Bureau politique du Parti communiste d'Inde (marxiste) a apporté son soutien indéfectible au satyagraha du Kerala et a exprimé sa solidarité avec le gouvernement du Front démocratique de gauche (LDF) dans sa lutte pour la défense de ses droits et contre les attaques du gouvernement central contre le fédéralisme et le déni des droits de l'État. Cette lutte s'oppose également à la négligence financière dont souffre le Kerala de la part du gouvernement central. Au cours des cinq dernières années, le Kerala a subi une perte considérable de recettes, s'élevant à 57 000 crores² de roupies, en raison de la discrimination financière dont il est victime de la part du gouvernement central. La part du Kerala dans les transferts fiscaux, les subventions et les fonds alloués aux programmes a été réduite. Des restrictions ont également été imposées à ses limites d'emprunt par une interprétation erronée des dispositions constitutionnelles. La part du Kerala dans les impôts centraux est passée de 3,875 % lors de la 10e Commission des finances à seulement 1,925 % lors de la 15e Commission des finances actuelle. Pour la seule année 2024-2025, cela a entraîné une perte de plusieurs milliards de roupies. 27 000 crores de roupies doivent être versées à l'État. Plusieurs paiements dus à l'État sont en souffrance de la part du gouvernement central. Ces retards pèsent lourdement sur les finances de l'État. Le Kerala est un modèle pour l'ensemble du pays, tant en matière de développement que de bien-être social. L'État réclame simplement ce qui lui est légitimement dû, et non une quelconque générosité de la part du gouvernement central. Le Bureau politique exige que le gouvernement central prenne en compte les préoccupations légitimes du Kerala et cesse immédiatement le harcèlement financier à son encontre. Le Bureau politique salue le peuple du Kerala qui participe en grand nombre au satyagraha, sous la direction de son ministre en chef, de ses ministres, de ses députés et de ses membres de l'Assemblée législative.

Tichy (Pologne) Stellantis va licencier plus de 700 personnes dans l'une de ses usines européennes

La loi d'airain du capital est la même en France et en Pologne. Le moteur du capitalisme ce sont bien le taux de profit maximal et l'accumulation du capital. Stellantis s'apprête à licencier dans son usine polonaise de Tychy. Selon les syndicats locaux, pas moins de 740 employés devraient perdre leur emploi d'ici fin avril 2026. Raison invoquée par la direction : la flambée des coûts énergétiques plombe la compétitivité de l'usine. Tychy est l'arbre cachant la forêt. Les difficultés de Stellantis en Europe sont abyssales. En Italie, berceau historique de Fiat, la production automobile a atteint en 2025 son niveau le plus bas depuis 1954. Comme le fait remarquer la revue *Auto Plus* : "A l'échelle continentale, Stellantis a produit 1,54 million de véhicules l'an passé, en recul de 5,5%

par rapport à 2024. Pour un groupe qui se voulait champion européen de la mobilité décarbonée, le bilan est cruel. Entre transition énergétique mal calibrée, stratégie commerciale floue et contexte économique morose, le quatrième constructeur mondial navigue à vue." et se sont les salariés français et polonais qui en font les frais.

1 Le groupe belge Domo Chemicals a des usines en Europe, aux Etats-Unis, en Chine et en Inde. Ces entités fournissent des produits dérivés du polyamide aux secteurs automobile, électrique, électronique, agricole, pharmaceutique, textile et des biens de consommation.

2 Un crore (/krɔːr/ ; abrégé cr), kodi, karod, karor, ou koti désigne (en hindi, ourdou, etc.) **dix millions** (10 000 000 ou 10^7 en notation scientifique) et est égal à 100 lakh dans le système de numération indien. Un chèque où le montant est écrit en utilisant le crore (Inde, 2018).

**Débat National sur : " Réindustrialisation : un combat de classe vital pour le changement de société"
samedi 21 mars 2026 à 14h00 au Maltais Rouge à Paris. 40 Rue de Malte, 75011 Paris,
métro République ou Oberkampf)**

La Brochure préparatoire au débat est disponible sur commande et auprès des militants Communistes

Bon de commande à retourner à :

Parti Révolutionnaire Communistes 27 boulevard Saint Martin 75003 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de brochures :

Facultatif : adresse mail

Pour nous aider à diffuser notre brochure et le résumé ecosoc, vous pouvez faire un don en adressant un chèque libellé à l'ordre du : Parti Révolutionnaire Communistes à l'adresse ; Parti révolutionnaire Communistes, 24 boulevard Saint Martin 75003 Paris

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement

Devenez correspondant du résumé Ecosoc.

Envoyez nous les infos sur les luttes dans votre entreprise ou service